

# SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MERCREDI 2 JANVIER 2019

## CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,  
Les membres du District de l'Isère,  
Le personnel administratif et technique,  
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

à Michel VACHETTA (Président de la Commission d'Appel et membre du Comité de Direction) suite au décès de sa maman. Les obsèques auront lieu le jeudi 3 janvier à 14h30 (Eglise Saint Pierre, rue Sermorens) à Voiron.

à Daniel CHABERT (membre de la Commission de Discipline) suite au décès de son papa. Les obsèques auront lieu le jeudi 3 janvier à 10h à la Tronche.

## COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout règlement financier.

Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.

## CAISSE DE PEREQUATION

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère

**Bonne année 2019 !**



*MEILLEURS VŒUX*

**Michel Muffat – Joly, Président du District,  
Le Comité de Direction,  
Les Membres de commissions,  
Le Personnel Administratif et Technique  
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.**

**Que 2019 vous apporte la joie, la prospérité, et la santé pour vous permettre de réaliser  
l'ensemble de vos projets.**

**Excellente année !**

## BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

**Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.**

### TABLEAU RÉCAPITULATIF

EDUCATEURS		DIRIGEANTS	ARBITRES
Modules de formation : - U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice fédérale	Modules de formation : - U17/U19 - Séniors - Projet sportif et éducatif - Projet associatif  - Certifications - Formations continues (3 et 4) - Modules complémentaires	PFFD (parcours fédéral de formation des dirigeants)  - Connaissance de l'association (3 modules) - Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules) - Gestion et ressources financières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Communication (4 modules)	Formation initiale d'arbitre  Frais pédagogiques 90 €  IR2F en charge de la gestion administrative  Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA
<b>NOUVEAUTE</b>	DISPOSITIF INCHANGÉ	<b>NOUVEAUTE</b>	<b>NOUVEAUTE</b>
2 bons de 25 € pour chaque module de 16h	1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison	2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h	2 bons
<b>ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)</b>			
Bons illimités dans la limite du coût de la formation			

**Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère.  
Date butoir dernier jour de la formation.**

## TRESORERIE

### RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.**

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DEPUIS LE 15 JUIN 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

[Date d'émission du relevé le 04/06/2018](#)

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU  
582472 AC MISTRAL  
552916 LA MAISON DES HABITANTS  
553080 TURCS DE MOIRANS  
563927 AS MAHORAISE  
581943 AS TURQUOISE  
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS  
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN  
681566 PLANET PHONE 38  
611693 ENERGIE SPORT  
590492 ETOILE FUTSAL FONTAINE

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 17 DECEMBRE 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

17-3 – Procédures et Sanctions :

**a)** En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

[Date d'émission du relevé le 29/11/2018](#)

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31/12/2018.

539828 TIGNIEU (sous réserve d'encaissement)  
519877 ST HILAIRE DE LA COTE (sous réserve d'encaissement)  
536259 ST MAURICE L'EXIL (sous réserve d'encaissement)  
544455 LA COTE ST ANDRE (sous réserve d'encaissement)  
551562 HAUTE TARENTEISE (sous réserve d'encaissement)  
524603 UO PORTUGAL  
527889 QUATRE MONTAGNES  
533686 VOIRON ASP

**FORFAIT JOURNEE**Du 1<sup>o</sup> Décembre 2018

Amende 32 €

CESSIEU

U17D3

## RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>
ETHIQUE ET PREVENTION	<a href="mailto:ethique@isere.fff.fr">ethique@isere.fff.fr</a>

**Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

## CORRESPONDANCES

**TRANSMISES AUX COMMISSIONS :**

**DISCIPLINE :** BATELIER M. – COLLINES – ST ANDRE LE GAZ – LAURAFoot – COLLINES – ARSLANTAS D. – JUIN J. – CUSANNO S.

**APPEL :** VOREPPE – LAURAFoot – CREYS MORESTEL.

**REGLEMENTS :** ISSARTEL J. – MISTRAL FC – COQUET M. – MISTRAL FC – BOUCHAGE – FC2A – MESPLES T. – ESPOIR FUTSAL 38